



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Magny PDC

juin 2017

# LA CFDT, TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

Comme vous l'avez souhaité très majoritairement, la CFDT a signé votre accord de régime de travail sur Magny PDC pour 24 mois.

**Pour la mise en place de cette nouvelle organisation, la CFDT a négocié et obtenu les points suivants :**

- ▶ **70€ pour tous ceux qui participeront à la mise en place de la réorganisation et la façadisation des Casiers le 20/06/2017, y compris les remplaçants et agents de cabines.**
- ▶ **80€ si vous remplissez les 3 conditions ci-dessous:**
  - L'apprentissage des tournées.
  - La réalisation d'un cahier de tournée complet.
  - L'apprentissage et la connaissance du nouveau tri général.
- ▶ **60€ pour les agents qui pratiqueront la fusion, des contrôles seront effectués en continu pour vérifier le respect du process.**
- ▶ **60€ pour l'apprentissage du nouveau tri général pour les agents de cabine.**

**Ces primes seront mises au paiement au plus tôt 2 mois après le projet.**

- ▶ **Une période sans sécabilité du 20/06/17 au 15/07/17.**

**PROMOTIONS : 3 facteurs polyvalents de niveau 1.3**



Bulletin d'adhésion

**CFDT SF3C**

Antenne Val d'Oise  
8 Rue Du Cloître  
BP 28337  
95804 Cergy Pontoise  
Cedex  
Tél. 01 34 41 26 85  
Fax. 01 30 17 28 33  
95@cfdfs3c.org  
www.cfdfs3c.org

La CFDT sera présente à vos côtés pour faire respecter les engagements pris par votre Direction.

Suite à la mise en place, n'hésitez pas à nous faire part de tout dysfonctionnement.

